

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE LOMÉ

VOLUME VIII - 2014



SERIE
SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
ISBN 9782916789026

Les PRESSES DE L'UL
B. P. 1515 Lomé,
Tél. : (228) 221 35 00 - Fax (228) 22 21 85 95
Lomé, 2014

Comité de Rédaction :

Monsieur Nadédjo BIGOU-LARE, Rédacteur en Chef

Monsieur Egnonto KOFFI-TESSIO, Membre

Monsieur Kodjo EVLO, Membre

Monsieur Anani MENSAH, Membre

Comité de Lecture

Monsieur Alain AKANI, Professeur, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar-SENEGAL

Monsieur Jean-Pierre Angelier, Professeur, UPMF/Grenoble II,
Grenoble, France

Monsieur Fulbert AMOUSSOUGA-GERO, Professeur, Université
d'Abomey-Calavi, Benin

Monsieur Claude BEKOLO, Professeur, Université de Douala,
Cameroun

Monsieur Barthélémy BIAO, Professeur, Université de Parakou-Benin

Monsieur Nadédjo BIGOU-LARE, Professeur, Université de Lomé,
Togo

Monsieur Hervé DIATA, Professeur, Université Marien N'GOUABI,
Brazzaville-Congo

Monsieur Adama DIAW, Professeur, Université Gaston Berger de
Saint-Louis, Senegal

Monsieur Serge EVRAERT, Professeur, IAE Montesquieu Bordeaux
IV-France

Monsieur Moustapha KASSE, Professeur, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar-Senegal

Monsieur Egnonto KOFFI-TESSIO, Professeur, Université de Lomé,
togo

Monsieur Jean-Louis MALO, Professeur, IAE Poitiers, France

Monsieur Aké N'GBO, Professeur, Université de Cocody, Abidjan-
côte d'Ivoire

Monsieur Philippe NOREL, Professeur, Université de Poitiers, France

Monsieur Albert ONDO OSSA, Professeur, Université Omar Bongo,
Libreville-Gabon

Monsieur Kimseyinga SAWADOGO, Professeur, Université de
Ouagadougou, Burkina-Faso

Monsieur Souleymane SOULAMA, Professeur, Université de
Ouagadougou, Burkina-Faso

Madame Taladidia THIOMBIANO, Professeur, Université de
Ouagadougou, Burkina-Faso

Monsieur Bassirou TIDJANI, Professeur, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar-senagal

Monsieur Victor TSAPI, Professeur, Université de N'Gaoundéré,
Cameroun

Sommaire

1. Crédit bancaire et croissance en Côte d'Ivoire. 1
DIAGNE Abdoulaye Cheikh

2. Le service de la collecte des déchets ménagers (D.M.) dans le district d'Abidjan en Côte-d'Ivoire : une analyse de son efficacité ...39
Dr. Guétondé TOURE

3. Impacts des services de santé sur la productivité du travail agricole des ménages ruraux au Burkina Faso.65
Omer S. COMBARY

4. Micro crédit et bien-être des femmes en milieu rural : une analyse sur données en coupe.87
Placide da CRUZ

5. Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) en Afrique de l'ouest : cas du groupe CERCO 109
Edouard AHO

**RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)
EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DU GROUPE CERCO**

Edouard AHO^(*)

() Enseignant chercheur à l'ENAM/ Université d'Abomey-Calavi*

Email : *ahodar@yahoo.fr*

Résumé

L'objectif de ce papier est d'analyser la pratique de la RSE dans le Groupe CERCO qui intervient dans le domaine de la formation en Afrique de l'Ouest. A partir d'une revue documentaire, nous avons montré comment la RSE est un enjeu du développement durable et discuté de la pratique de la RSE en Afrique de l'Ouest, avant de nous appuyer sur le cas du Groupe CERCO. De l'analyse, il apparaît que la question de la RSE a des espoirs d'une appropriation pour un développement durable. Aussi, le Groupe CERCO s'est-il inscrit dans la logique d'une responsabilité sociale. Cependant, il est nécessaire que le Groupe CERCO opère une rationalisation aussi bien de sa structure interne que de ses relations avec son environnement quant à la gestion des déchets électroniques et informatiques.

Mots clés : Développement durable, Responsabilité Sociale de l'Entreprise, Externalités.

Classification JEL : Q 01; Q 56; D 62; D 85

Corporate Social Responsibility (CSR) in West Africa: the case of Cerco Group

Abstract

The objective of this paper is to analyze the practice of CSR in a service company in this case Cerco Group which operates in the field of training in West Africa. From a literature review, we have shown how CSR is sustainable development issue and discussed the practice of CSR in West Africa, before analysing the case of Cerco Group. From the analysis, it appears that the issue of CSR has hopes of an appropriation for sustainable development. Also, the Cerco Group is in the logic of social responsibility. However, it is necessary that the Cerco Group achieves streamlining both its internal structure and its relationship with its environment, especially with regard to the management of electronic and computer waste.

Keywords : *sustainable development, Corporate Social Responsibility, Externalities.*

JEL Classification : *Q 01; Q 56; D 62; D 85*

1. Introduction

La RSE est généralement considérée comme une approche microéconomique du développement durable (Steurer et al, 2005). Selon Bon (2009) le fait de recourir à la RSE constitue une façon de mettre l'accent sur les principes d'éthique pouvant guider l'intégration entrepreneuriale de la durabilité. Pour cet auteur, la notion du développement durable supplante celle de la RSE, ce qui non

seulement pourrait élargir la responsabilité de l'entreprise, mais aussi constitue un risque d'éloignement des enjeux de la durabilité. Quant à Paradas (2006), « *le besoin de remettre l'être humain au centre d'une problématique de gestion, les préoccupations écologiques, la nécessité de voir perdurer les activités, et les inquiétudes liées à la mondialisation de l'économie, apparaissent dans un mouvement général de développement durable* ». Ce concept de développement durable dès lors qu'il est appliqué à l'entreprise, appelle à la responsabilité des divers acteurs (Igalens, 2004). Ainsi, il est recherché si l'entreprise est économiquement viable, socialement responsable et saine du point de vue environnemental. La question de la RSE n'est pas une préoccupation nouvelle ; elle était déjà discutée dans les travaux de Bowen (1953) et Heald (1961). Elle constitue de nos jours un enjeu majeur pour toute entreprise en termes de développement durable. Ainsi, les entreprises qu'elles soient grandes ou petites se trouvent concernées par cet enjeu récurrent. Selon Paradas (2006) les grandes entreprises françaises montrent une croissante sensibilisation aux pratiques relatives au développement durable. Acquier et Aggeri (2007), en partant d'une généalogie sur la RSE, trouvent que, la RSE ou le développement durable pose des questions fondamentales à la gestion, en interrogeant les frontières de l'entreprise, en accompagnant l'élaboration de nouveaux outils et métriques visant à internaliser les externalités, en interrogeant les modèles de création de valeurs associés aux pratiques de RSE et l'émergence de nouveaux modes de coordination entre acteurs.

L'objectif de ce papier est d'analyser la pratique de la RSE dans une entreprise de service en l'occurrence le Groupe CERCO qui intervient dans le domaine de la formation en Afrique de l'Ouest. Après avoir

présenté la RSE en tant qu'enjeu de développement durable, le présent papier discute de la pratique de la RSE en Afrique de l'ouest avant de se pencher sur le cas spécifique du Groupe CERCO. La dernière section du papier conclut.

2. La RSE comme un enjeu du Développement Durable

La question de durabilité du développement est aujourd'hui présente dans les débats aussi bien des organisations et institutions, que des chercheurs et constitue pour eux une forme de justification des incursions du débat qui se mène dans divers domaines. En effet, les actions dans des champs tels que le développement technologique et économique, l'aménagement du territoire, l'exploitation des ressources naturelles et son corolaire de protection de l'environnement, sont de plus en plus débattues dans la littérature économique au point où l'on se demande quel en est l'intérêt pour la science économique. Selon Godard (1994) et Zaccāi (2002) repris par Godard (2004), les équilibres écologiques, le patrimoine commun, l'équité envers les générations futures, l'idée d'un monde fini et fragile, la démesure de la puissance technique, la survie, la responsabilité, l'irréversibilité, la complexité, le principe de précaution, constituent un ensemble de thématiques et d'idées qui, balisent de plus en plus le territoire sémantique du développement durable. Au regard de l'évolution technologique, le problème majeur qui découle de la façon dont les activités économiques sont aujourd'hui menée est l'impact environnemental de ces activités. Pour Godard (2004), la survie de l'espèce humaine, bien commun suprême, est mise en jeu, si l'on ne prend en compte ce souci pour l'environnement global. Les grandes mutations qui affectent

aujourd'hui notre monde sont de plus en plus caractérisées par une irréversibilité, ce qui implique la nécessité d'une action urgente à travers l'adoption de mesures de sauvegarde pour le respect de l'intérêt écologique supérieur de l'humanité, même si selon Godard et al. (2002) l'on ne dispose pas encore des certitudes scientifiques sur les dommages et dangers en jeu. De ce fait, le développement durable s'inscrit dans la problématique de l'équité internationale, particulièrement entre pays ayant des niveaux de développement très différents. Il implique la nécessité pour les pays les plus développés de réduire considérablement la pression qu'ils exercent sur les ressources communes afin d'offrir aux pays moins développés la possibilité de se mettre sur le sentier du développement.

Au regard de ces considérations, la responsabilité sociale des entreprises se trouve fortement engagée. En effet, selon la Commission Européenne (2002), le développement durable ne saurait être réalité sans une implication majeure de l'entreprise, seule créatrice de la richesse. Avec l'expansion de leurs activités aussi bien sociales que commerciales au-delà des frontières nationales, les entreprises sont devenues de puissants acteurs politiques (Beck, 2003). Les responsabilités sociales de l'entreprise au-delà de son rôle économique, et la conformité aux lois et règles constituent une réponse adéquate aux nouveaux défis imposés par les nouvelles exigences de la globalisation (Scherer et Palazzo, 2008). Pour Rondinelli (2002), ce contexte de globalisation implique un renouvellement de la conception de la RSE au point où cette dernière se doit d'être abordée par rapport à un contexte d'émergence de procédure et d'institution de gouvernance au-delà de l'Etat-Nation. En effet, selon Scherer et al. (2006), les questions de responsabilités

sociales sont analysées comme résultant d'un encastrement de l'entreprise dans un contexte d'institutions sociétales changeantes et l'entreprise est perçue comme un acteur politique.

Au demeurant, la question du développement durable devient étroitement liée à celle de la responsabilité sociale de l'entreprise, et il apparaît non seulement nécessaire mais plus encore indispensable de remettre l'entreprise au centre des débats lorsqu'on cherche à mieux théoriser le concept de développement durable. On ne saurait dès lors évoquer la durabilité du développement en faisant abstraction de la responsabilité sociale de l'entreprise. C'est en cela que les contraintes managériales à la théorisation du concept de développement durable invitent à un retour à ses fondements éthiques (Bon, 2009). En mobilisant le concept de responsabilité sociétale de l'entreprise en termes d'enjeu du développement durable, c'est à un autre niveau d'analyse systémique que l'on se doit de se situer. Immanquablement, quand il est question d'intégrer les enjeux du développement durable, l'entreprise interroge sa responsabilité envers la société. La RSE et la durabilité du développement sont alors reliées, que la RSE soit considérée comme la traduction microéconomique du développement durable (Steurer et al., 2005), ou plus précisément comme une voie d'intégration des enjeux de la durabilité (Théories des parties prenantes ou Théories des « *Stakeholders*»). Quel que soit le point de vue retenu, le recours au concept de RSE permet de préciser les principes éthiques guidant l'intégration entrepreneuriale de la durabilité, et par là même, il permet de mieux appréhender les risques de déviance éthique. Il n'en reste pas moins que, dans les discours managériaux, le terme de développement durable supplante celui de la RSE.

Si tant est que l'entreprise se doit de s'inscrire dans la logique d'une responsabilité sociale, une question fondamentale qui se pose est de savoir comment opérationnaliser la prise de responsabilité sociale dans la logique de développement durable ? Bon (2009) identifie trois solutions à cette question cruciale.

La toute première solution selon l'auteur est l'externalisation de certaines de ses activités par l'entreprise, au-delà d'un intérêt économique, ce qui permet un transfert de sa responsabilité sociétale. Il devient alors plus facile d'afficher un comportement socialement responsable quand les contraintes sociales, économiques et environnementales sont assumées en partie par des fournisseurs ou des sous-traitants. Certes, ce transfert présente une visibilité qui échappe de moins en moins à l'observateur.

En suite, dans les pays développés, les politiques de flexibilisation quantitative de la main d'œuvre diluent la responsabilité sociale interne de l'entreprise. Quand il s'agit de recourir au travail intérimaire, la responsabilité est ainsi partagée entre l'employeur légal (la société d'intérim) et l'entreprise. On assiste à une gestion découplée des ressources humaines de l'entreprise, où les enjeux sociaux de la durabilité s'adressent en priorité aux emplois typiques (type de contrats à durée indéterminée).

Enfin, les stratégies sociétales engagées ne visent pas nécessairement les parties les plus affectées par les externalités négatives. Le dirigeant satisfait en priorité les besoins des partenaires en mesure d'affecter l'activité et plus accessoirement les besoins des parties affectées absentes et (ou) non influentes. D'ailleurs, pour des auteurs tels que Mitchell et alii, (1997) ; Agle et alii, (1999), ce sont les attributs

conjointes de pouvoir et de légitimité des partenaires, ainsi que le caractère pressant de leurs attentes qui favorisent une réponse managériale.

3. Les pratiques de la RSE en Afrique de l'Ouest

Il est désormais clair que la RSE constitue un enjeu majeur pour le développement durable aussi bien pour les pays développés que les pays en développement. Dans ce contexte, comment les entreprises africaines en particulier celles de l'Afrique de l'Ouest s'approprient-elles ce concept ?

Au regard des faits observés, un double constat se dégage : (i) un très faible niveau d'appropriation du concept du développement durable par les entreprises Ouest africaines (ii) une nécessité de redéploiement de la RSE en Afrique de l'Ouest. Face à ces constats, le cas de l'initiative RSE Sénégal & Afrique de l'Ouest a constitué une réponse fondamentale au déploiement de la RSE. L'analyse de la situation en Afrique de l'Ouest laisse entrevoir des perspectives et attentes d'un véritable déploiement de la RSE dans la sous région ouest africaine.

Le faible niveau d'appropriation du concept du développement durable

Les questions de développement durable ont constitué l'une des préoccupations majeures lors des Sommets de RIO et RIO+20. Bien que cette préoccupation soit internationale, les entreprises ouest africaines ne l'ont pas encore véritablement considérée comme une priorité à l'instar des entreprises des pays occidentaux et même des pays anglophones d'Afrique. Ce constat non édifiant qui caractérise

les entreprises ouest africaines témoigne du fait que le concept du développement durable n'est pas totalement ancré dans leurs comportements. Au nombre des quelques rares cas où la notion semble avoir été appropriée par les entreprises, on peut citer le cas des entreprises ivoiriennes où les initiatives de fédération des entreprises autour de la question du développement durable ou de la gouvernance d'entreprise ne sont pas restées vaines. En dehors de ce cas ivoirien, on note de façon générale que les entreprises se sont tout simplement limitées à accompagner timidement les initiatives de rencontre sans en assurer le suivi, au lieu de faire du développement durable un véritable cheval de bataille. De leur côté, les pouvoirs publics eux aussi ont failli à leur rôle de catalyseur auprès du secteur privé et de la société civile.

Par exemple, le Stratégie Nationale de Développement Durable instituée au Sénégal qui a d'abord pris du temps pour sa conception n'a pu durant sa mise en œuvre mobiliser les entreprises du fait d'une part des difficultés de coordination gouvernementale et d'autre part de la faible implication du Secteur privé. En effet, les organisations de travailleurs n'ont pas su saisir l'opportunité de créer un cadre d'échanges équilibré avec le patronat et contribuer ainsi à l'élaboration de stratégies, et la société civile n'a pas pris conscience de l'opportunité d'agir pour l'amélioration de son cadre de vie et dans la gestion des affaires publiques. Tout se passe comme si les principes directeurs du Développement Durable et de la RSE n'étaient pas réellement et immédiatement d'emprise sur les fondamentaux du développement.

Ainsi, on s'aperçoit seules les grandes entreprises publiques, les filiales de multinationales et certaines entreprises privées nationales en

position dominante sur leur marché ou soumises aux contraintes du marché international, et dont la démarche mêle mécénat, philanthropie et actions sociales déroulées sans réel plan directeur que sont les seules à même de répondre depuis peu favorablement à la RSE et aux préoccupations de Développement Durable. Par conséquent, l'impact réel des actions sociales des entreprises sur les enjeux de société demeure faible ; c'est le cas de la formation professionnelle et de l'emploi, de l'éducation de base, de la santé, de la préservation de la nature, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, le fonctionnement de l'Administration publique. La définition et la conduite de programmes RSE commence seulement à germer dans l'esprit de certains dirigeants. Et de ce fait, la RSE est encore perçue dans les PME et dans l'opinion publique comme une préoccupation de nantis, sans réel impact sur le développement de l'entreprise. Elle apparaît également comme un transfert par l'Etat d'une partie de ses responsabilités régaliennes à l'entreprise privée, sans possibilité de retour, ce qui dans l'environnement difficile actuel, constitue une charge supplémentaire. Sans doute la promotion du Développement Durable et de la RSE a-t-elle souffert d'inadaptation aux préoccupations locales des entreprises.

3.1. La nécessité d'un redéploiement de la RSE en Afrique de l'Ouest

La relance de la stratégie de promotion du développement durable et de la RSE pourrait être facilitée par la publication de la norme ISO 26000 sur la RSE et l'agenda international sur la RSE. Cette stratégie permet de répondre aux enjeux des entreprises ouest africaines tels que : (i)) une qualification des ressources humaines favorisant la

compétitivité des entreprises, (ii) l'emploi des jeunes et la lutte contre la pauvreté pour assurer une paix sociale dans le pays et (iii) l'appropriation à nouveau par l'entreprise et ses parties prenantes de l'Ethique et des principes de la RSE dans les relations d'affaires pour un développement des partenariats durables.

L'opportunité du redéploiement de la RSE en Afrique de l'Ouest pourrait être justifiée par un ensemble de situations marquant un contexte de plus en plus favorable au regard des faits stylisés des dernières décennies. En effet, le monde entier est marqué aujourd'hui par une très forte mutation du système de gouvernance économique, un essor plus que jamais des mouvements de capitaux à travers des investissements direct étrangers de plus en plus croissants notamment dans les secteurs tels que l'agro-industrie, les télécommunications, les infrastructures et même les secteurs miniers. Un fait encore plus marquant est le développement des entreprises multinationales qui sont appelées à soutenir le redéploiement de la RSE avec l'appui des initiatives locales et sous régionales.

3.2. L'expérience sénégalaise

S'il est vrai que la RSE manque encore d'empreinte remarquable dans la sous région ouest africaine, il n'en demeure pas moins que des initiatives isolées ont fait leurs expériences dans cet espace. Au nombre de ces expériences isolées on peut citer l'Initiative RSE Sénégal qui au regard des objectifs visés par elle peut être considérée comme une approche novatrice en termes de promotion de la RSE. En effet, l'Initiative RSE Sénégal qui a vu le jour en 2008 s'est donné trois principaux objectifs : (i) promouvoir de la RSE auprès des entreprises ouest africaines en général et de celles du Sénégal en

particulier ; (ii) inciter les pouvoirs publics et les parties prenantes à accorder un intérêt aux liées à la responsabilité sociétale ; (iii) mettre en place avec des mesures d'accompagnement des approches et modèles de développement intégrant la RSE. Pour parvenir à l'atteinte de ces objectifs, le Sénégal a mobilisé d'importantes ressources financières dont 95% sont apportées par les entreprises qui soutiennent l'Initiative et 5% par les partenaires publics. Même si est encore tôt un état des lieux global sur les retombées, on peut constater que les prémices d'un succès de l'Initiative sont perceptibles. En effet, depuis la mise en œuvre de l'Initiative, on assiste à un ensemble de faits encourageants tels que le partage d'information et de bonnes pratiques liées à la RSE surtout à travers les supports électronique à diffusion gratuite, des études et recherches sur des thématiques liées à la RSE, etc.

3.3. Les perspectives et attentes d'un déploiement de la RSE

Les faits observés au niveau des entreprises ouest africaines témoignent aujourd'hui d'une prise de conscience de la nécessité d'intégrer la RSE dans préoccupations des entreprises. Pour ce faire, un certain nombre de conditions méritent d'être remplies. Il urge par exemple de définir un cadre stratégique qui puisse être adapté à être adapté à l'ensemble des préoccupations du secteur privé lorsqu'on sait que le libéralisme économique actuel accorde une place majeure au développement du secteur privé ; un accent particulier devra être mis sur le rôle que pourra jouer le secteur informel. De plus, la promotion de la RSE entant qu'axe de développement économique et social devra être l'une des priorités des stratégies mises en place et pilotées par les pouvoirs publics avec l'appui de structures compétentes pour

son opérationnalisation afin d'en faciliter l'atteinte des objectifs. Une autre condition indispensable est la mise en place de programmes de communication aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale dans le but de permettre aux entreprises de s'approprier du concept de la RSE.

4. Le Groupe CERCO face à la RSE

Le Groupe CERCO (Cercle d'Étude et de Renforcement des Connaissances) est une structure éducative et sociale créée en 1998 au BENIN et a élargi ses activités au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso dans la sous-région. Une des innovations du Groupe CERCO dans le monde éducatif, est l'intégration des Technologies de l'information et de la Communication dans son système d'enseignement.

L'analyse de la situation du Groupe CERCO face à la RSE repose sur une exploration de sa performance relativement aux différentes composantes de son environnement et un regard sur l'impact de la responsabilité sociale du Groupe CERCO face au développement durable.

4.1. La performance globale au Groupe CERCO

Au regard des activités du Groupe CERCO et de son insertion dans son environnement, la performance du Groupe est analysée par rapport à ses différents acteurs.

Au niveau des salariés

Le Groupe CERCO dans son management a compris que les ressources humaines constituent l'atout majeur de l'entreprise et qu'il

faillie participer à l'émancipation de ces dernières. Ainsi, des mesures incitatives comme les facilités d'accès aux formations sont systématiquement offertes à tout le personnel. Partis, pour la plupart des cadres administratifs, d'un niveau moyen de BAC + 2 au départ, ils sont aujourd'hui détenteurs d'une licence et d'un master. Le Groupe CERCO, de par son management a mis l'accent sur l'épanouissement des agents par l'amélioration de leur niveau intellectuel sans oublier celle des conditions de vie et de travail. L'organisation de travail mis en place au sein du Groupe CERCO permet aux différents acteurs de s'impliquer et d'être productif. Le système qualité instauré les amène à procéder de façon périodique, à des évaluations personnelles suite à la planification et à l'exécution des tâches. Aussi, chaque agent a-t-il l'obligation de compte rendu et de résultat ; ce qui garantit un développement des ressources humaines et participe à la performance globale du Groupe.

Enfin, l'approche genre se retrouve être l'un des axes stratégiques de l'organisation du Groupe CERCO dont la politique de développement est basée sur un staff à plus de 60% de personnel féminin.

Au niveau des étudiants

En dehors de la formation reçue par les étudiants à moindre coût, le Groupe CERCO a inséré dans ses formations les cours d'informatique, les cours sur l'innovation et la créativité qui sont obligatoires et des cours optionnels. Les apprenants ont l'obligation de soutenir un projet associatif et un projet d'innovation après les avoir réalisés. L'octroi systématique d'un ordinateur à chaque apprenant pendant toute la durée de sa formation leur permet de maintenir les connaissances

liées à la pratique des TIC et constitue un outil utilisé par toute la famille. Une enquête réalisée en 2005 par la DSI¹ de Cerco, à cet effet, montre que dans 80% des cas, l'ordinateur octroyé aux apprenants de CERCO a permis aux familles de ces derniers d'améliorer leurs connaissances en informatique. A tout ceci, s'ajoute le suivi des diplômés à travers la mise en place d'un service « Insertion professionnelle » qui organisent en collaboration avec les responsables des potentiels recruteurs, des sorties en entreprise de tous les étudiants, diffuse toutes les annonces d'emploi et constitue un pont actif entre l'université et les étudiants.

Au niveau des Fournisseurs

Dans un environnement concurrentiel où le développement de toute entreprise est basé sur la stratégie de veille, le Groupe CERCO s'est doté d'un plan stratégique basé sur la veille technologique, technique dont les principaux générateurs d'idées nouvelles proviennent de la demande individuelle ou collective de ses étudiants. Ainsi, de la distribution des ordinateurs de bureau en 2006, le Groupe CERCO a tenu ses engagements en suivant l'évolution technologique, et se basant sur les meilleures relations établies avec ses fournisseurs, lui a permis de mettre à la disposition de ses apprenants en 2010 des ordinateurs portatifs conçus spécialement en fonction des besoins réels des apprenants. Ainsi, en 2011, il a mis à la disposition de ses étudiants des e-pc et des ipad permettant ainsi aux bénéficiaires de jouir de la mobilité que prône la technologie Cloud.

¹ Directeur du Système d'Informations

Au niveau des enseignants

Les enseignants recrutés pour enseigner au sein du Groupe CERCO bénéficient avant le démarrage de leurs activités pédagogiques des formations en informatique notamment en Word, en Power Point et aux équipements d'enseignements comme le tableau interactif, du visualiseur 3D. Ils ont l'obligation de fournir des cours numérisés et un support Power Point avant le début des cours. Ainsi, l'enseignant recruté est outillé et peut dorénavant utiliser ses nouvelles compétences acquises dans d'autres domaines. Ainsi, le Groupe CERCO constitue un cadre à la fois de donner et de recevoir et favorisent l'épanouissement et l'amélioration dans le temps et participe de ce fait à l'augmentation de la performance personnelle puis globale, donc au développement durable des acteurs.

Au niveau des Collectivités locales

Le Groupe CERCO, de part sa vocation technologique a élargi sa cible en décidant de démystifier les TIC. Pour cela, un bus de l'Internet a été mis en place afin de mieux se rapprocher des communautés. Ainsi, certains agents municipaux (mairies de Cotonou et de Lokossa au Bénin) ont bénéficié de la formation en Informatique et d'une initiation à Internet, ce qui a plus réduit la fracture numérique. Par le soutien financier, le Groupe CERCO a permis à des projets artistiques et culturels de voir le jour : création des fondations, la production des artistes, le financement des tourets d'artistes pour la promotion culturelle, le lancement des jeunes auteurs, la formation des artistes et des têtes couronnées de nos municipalités et villages.

Enfin, la lutte contre la pauvreté, l'aide aux grands malades, la lutte contre la malnutrition, etc. constituent les domaines d'intervention des étudiants du Groupe CERCO par le biais des projets d'entrepreneuriat pour former les étudiants à la responsabilité sociale et humanitaire. C'est le cas du Groupe France qui s'est engagé par des actions effectuées dans le domaine médical afin de sauver des vies humaines par son projet « SANG & VIE».

Au niveau de l'Etat

L'état est au rang des bénéficiaires des actions du Groupe CERCO de part les externalités positives de ces actions. Aujourd'hui, avec l'importance des diplômés que produit le Groupe CERCO, le système productif béninois est de plus en plus doté de facteurs humains qualifiés avec des capacités en Informatique, toute chose à l'avantage de l'économie béninoise vue les exigences de l'économie mondiale. De plus, par le paiement de ses impôts et des cotisations sociales pour l'ensemble de ses travailleurs, le Groupe CERCO contribue aux recettes fiscales de l'Etat et à la constitution des ressources financières des organismes sociaux.

4.2. La Responsabilité Sociale du Groupe CERCO face au développement durable

La protection de l'environnement est devenue une préoccupation centrale des entreprises et organisations à cause du réchauffement climatique et de la montée des eaux. Un peu partout dans le monde, la réglementation et la vigilance des entreprises et organisations garantissent une bonne protection de l'environnement. Les activités

industrielles et agricoles transforment l'environnement et leurs conséquences écologiques sont majeures (production de gaz à effet de serre, production de déchets radioactifs...). Les activités tertiaires ont aussi des conséquences sur le cadre de vie : développement des antennes pour le téléphone mobile, des antennes paraboliques.

Néanmoins, en Afrique quelques entreprises apportent leur pierre à cette lutte dont l'objectif principal est de sauver notre planète. Avec sa politique de dématérialisation et du E-learning appliquée au Groupe CERCO par les systèmes de Visio conférence, des cours en ligne, des plateformes intégrant l'accès des données sur des terminaux mobiles comme les I pad et les iPhone le Groupe CERCO a considérablement diminué la consommation du papier dont la matière principale de fabrication est le bois. Ce produit de première nécessité des écoles et instituts universitaires favorise énormément à la déforestation source du réchauffement climatique. De plus en plus conscientes de l'importance du respect de l'environnement, le personnel administratif de même que les étudiants du Groupe CERCO font de réels efforts pour préserver leur cadre de vie. C'est le cas des Groupes d'étudiants qui ont choisi pour thème de leur projet associatif la protection de l'environnement. Leur action est d'éliminer les déchets plastiques et de veiller à la propreté de leur espace de vie.

Le Groupe CERCO, en se basant sur la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes tout en conciliant la réglementation qui régit la contribution des entreprises et organisations contribue à l'émergence et à la sécurité sociale de ses employés, à la protection de l'environnement gage d'un développement harmonieux et durable.

5. Conclusion

La RSE est l'un des enjeux majeurs du développement durable. Face aux exigences de la mondialisation, des initiatives allant dans le sens de l'intégration de cette responsabilité au sein des entreprises ouest africaines, doivent être prises. Bien que plusieurs approches de la RSE soient explicitées par Acquier et Aggeri (2007), l'Initiative RSE du Sénégal est un exemple édifiant dont la généralisation constitue une piste innovante en Afrique de l'Ouest. Au regard de l'analyse menée, il apparaît que la question de la responsabilité sociale de l'entreprise, même si elle n'est pas encore totalement ancrée dans la vision des entreprises de la sous région, a des espoirs d'une appropriation pour un développement durable.

Le cas spécifique du groupe CERCO qui a été étudié dans ce papier, nous amène à dire que ce groupe s'inscrit dans la logique d'une responsabilité sociale étant donné la façon dont les activités de ce groupe sont menées et les multiples externalités positives engendrées par ces dernières. Il est cependant nécessaire que le Groupe CERCO opère une rationalisation aussi bien de sa structure interne que de ses relations avec son environnement surtout en ce qui concerne la gestion des déchets électroniques et informatiques. En effet, le Groupe CERCO est aujourd'hui l'un des groupes du système éducatif à couverture sous régionale qui intègre à grande échelle les TIC dans leur processus de formation. Une telle mesure sera sans doute une passerelle par laquelle le Groupe CERCO pourra davantage jouer sa partition dans la cadre de la RSE.

6. Références bibliographiques

- Acquier, A. et Aggeri, F. (2007), « Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE », *Revue Française de Gestion*, 11, n°180, p. 131-157.
- Agle, B.R., Mitchell, R.K., Sonnenfeld J.A. (1999), Who matters to CEOs ? an investigation of SH attributes and salience, corporate performance and CEO values”, *Academy of Management Journal*, Vol 42, N°5, p 507-525.
- Beck, U. (2003), *Pouvoir et contre pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Alto Aubier Bon, V. (2009), « Le développement durable : Des fondements pour l'entreprise aux écueils managériaux », *Management & Avenir*, 9, n°29, p. 172-190.
- Bowen, H. R. (1953), *Social Responsibilities of the businessman*, New York, Harper & Brothers.
- Commission Européenne (2002), «La responsabilité sociale des entreprises. Contribution des entreprises au développement durable », *Emploi et affaires sociales*, europa.eu.int.
- Godard, O. (2004), « de la pluralité des ordres-Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification », *Géographie, Economie, Société*, 3, vol 6, pp. 303-330.

- Godard, O., C. Henry, P. Lagadec et E. Michel-Kerjan (2002), *Traité des nouveaux risques. Précaution, crise, assurance*. Paris, Gallimard, (coll. Folio-Actuel 100).
- Godard, O., 1994. «Le développement durable : paysage intellectuel », *Natures, Sciences, Sociétés*, 2(4), pp. 309-322.
- Heald M. (1961), "Business Thought in the Twenties: Social Responsibility", *American Quarterly*, vol. 13, n° 2, p. 126-139.
- Igalens, J. (2004), (Dir.), *Tous responsables*, Editions d'organisation, Paris.
- Mitchell R.K., Agle B.R., Wood D.J. (1997), «Toward a theory of SH identification and salience : defining the principle of who and what really counts», *Academy of Management Review*, Vol 22, N°1, p 853-886.
- Paradas, A. (2006), « *Perception du développement durable par des dirigeants de petites entreprises : résultats d'enquêtes* », 8è CIFEPME.
- Rondinelli, D. A. (2002), « Transnational corporations: International citizens or new sovereigns? », *Business and Society Review*, 107, 391-13.
- Scherer, A.G. et Palazzo, G. (2008), « Globalization and Corporate Social Responsibility » in Crane, A., McWilliam A., Matten, D., Moon, J. et Siegel, S. 129
- Ann. Univ. Lomé, série Sc. Eco. Et Gest., 2014, Volume VIII : 109-130

Donald (Eds). *The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility*, Oxford University Press.

Scherer, A. G., Palazzo, G., et Baumann, D. (2006), « Global rules and private actors. Toward a new role of the TNC in global governance », *Business Ethics Quarterly*, 16, 505-532.

Steurer R, Langer M.E., Konrad A, Martinuzzi A (2005), "Corporations, Stakeholders and Sustainable Development: A Theoretical Exploration of Business-Society Relations", *Journal of Business Ethics*, N° 61, p 263-281.

Zaccaï, E., 2002. *Le développement durable, dynamique et constitution d'un projet*. Bruxelles, Peter Lang, (coll. Ecopolis n° 1).